

Faute d'argent, la maire repousse la rentrée

DIMANCHE OUEST-FRANCE | dimanche 27 août 2017

590 mots



Les parents d'élèves et les habitants soutiennent le combat de la municipalité. - Crédit Ouest France

La municipalité de Valorbiquet (Calvados) a décidé de reporter sa rentrée scolaire d'une semaine. Le non-renouvellement des emplois aidés ne lui permet pas d'assurer l'accueil des élèves.

Pour les 250 élèves et les trois écoles élémentaires de la commune nouvelle de Valorbiquet (qui regroupe Saint-Cyr-du-Roncera y, La Chapelle-Yvon, Saint-Julien-de-Mailloc, Saint-Pierre-de-Mailloc et Tordouet), près de Lisieux (Calvados), la rentrée ne devrait pas commencer avant le 11 septembre. En cause, le gel des contrats aidés décidés par le ministère du Travail.

Alors que la mairie avait prévu depuis longtemps d'embaucher cinq personnes pour s'occuper de la cantine, de la garderie et des activités extrascolaires, elle a appris fin juillet que ce n'était plus possible. Le gouvernement a en effet prévu de réduire d'environ 150 000 le nombre d'emplois aidés dans toute la France.

« Bricoler des solutions »

Valorbiquet, 2 500 habitants, semble essayer de manière concrète les premiers effets de la mesure : « **Embaucher ces cinq personnes en CDD nous coûterait 67 000 €, ce qui n'est absolument pas supportable pour nous** », précise Christelle Bacq-de-Paepe, maire de la commune. Face à l'impasse, le conseil municipal, convoqué de manière extraordinaire jeudi 24 août, a donc voté le report de la rentrée d'une semaine.

Malgré les difficultés que lui pose le report de la rentrée, Aurélie Aumoitte, aide-soignante et habitante de la commune, soutient le combat de sa municipalité. « **Je travaille de nuit, je pourrais donc m'arranger pour garder mes enfants une semaine de plus. Je pourrais même accueillir les enfants de ceux qui travaillent en journée !** », explique cette mère dont les deux filles sont scolarisées à Saint-Cyr-du-Roncera y.

« **Il va falloir bricoler des solutions** », renchérit Julien Villain, un père de famille. Des comportements qui rassurent la maire de Valorbiquet : « **On a déposé des annonces dans toute la commune pour prévenir les gens de notre choix. Pour l'instant, on a l'impression qu'on est plutôt soutenus.** »

Parents et enfants ne sont pas les seuls touchés par la suppression de ces contrats. Les premiers concernés, ce sont avant tout les salariés en contrats aidés employés par la commune. Comme Audrey Roufosse, 25 ans. « **Je travaille avec un contrat aidé de trente heures depuis janvier 2016 en tant qu'assistante d'éducation. À la fin de l'année, la mairie m'avait signifié que mon contrat serait renouvelé et je n'ai appris qu'en août que ce ne sera pas le cas.** » Prise au piège, elle ne pourra pas non plus préparer son CAP, comme c'est prévu par le cursus des emplois aidés.

Une lutte difficile

Après avoir adressé des lettres aux ministères de l'Éducation Nationale et du Travail pour les informer du report de la rentrée d'une semaine à Valorbiquet, la maire du village rencontrera, lundi, l'inspecteur en charge de Lisieux Sud, à Saint-Cyr-du-Roncera y.

Elle réclamera le rétablissement des cinq contrats, sachant malheureusement qu'ils ne sont pas du ressort de l'Éducation Nationale mais de celui du Travail. La maire du village entend pourtant se battre, même si les chances semblent faibles.